North Berwick East Beach

Eau · Royaume-Uni

Coordonnées GPS	56.05963, -2.69603
Altitude	0 m
Hauteur maximale	120 m max
Accès	Accès à pied < 1 000 m
Aérodrome le plus proche	Piste de Balgone 3,7 km, direction S · spot 43 m plus bas
Référence du spot	298001



Situation du spot et restrictions (image de la carte Drone-Spot)

Soleil (heures locales, UTC)

Jour	Aube	Lever	Coucher	Crépuscule	Durée du jour	Heure dorée
Mar. 17 nov.	07:09	07:52	16:00	16:42	8 h 07	07:52–08:57 · 14:54–16:00
Mer. 18 nov.	07:11	07:54	15:58	16:41	8 h 04	07:54–09:00 · 14:52–15:58
Jeu. 19 nov.	07:13	07:56	15:57	16:40	8 h 00	07:56–09:02 · 14:50–15:57

Aérodromes à proximité

Aérodrome	Type	Distance	Altitude
Piste de Balgone	Aérodrome	3,7 km, direction S	43 m
Piste d'Archerfield	Aérodrome	6,8 km, direction O	29 m
Aérodrome d'East Fortune	Aérodrome	7,0 km, direction S	35 m
Hélistation d'Isle of May	Hélistation	16 km, direction NE	48 m

Description

DJI Phantom 2 over the sea and the rocks which was a little scarey for a first time trial flight but it performed flawlessly .

Scannez pour ouvrir la fiche à jour : météo, carte et restrictions.

https://www.drone-spot.tech/fiche-spot.aspx?id=298001

Avant chaque vol : vérifiez la carte des zones UAS, les NOTAM et les zones temporaires, la météo et l'indice Kp.

Préparer le vol

Check-List avant le vol

- ☐ Zone vérifiée : zones UAS, restrictions, espaces protégés
- ☐ NOTAM et zones temporaires consultés
- ☐ Météo : vent, rafales, pluie, visibilité ; indice Kp
- ☐ Numéro d'exploitant affiché sur le drone
- ☐ Attestation de formation ou brevet sur soi
- ☐ Assurance responsabilité civile vérifiée
- ☐ Batteries chargées : drone, radiocommande, téléphone
- ☐ Hélices, moteurs et châssis en bon état
- ☐ Carte mémoire en place et vide
- ☐ Logiciels à jour, compas et IMU étalonnés
- ☐ Retour automatique : point et hauteur de retour réglés
- ☐ Signalement électronique ou identification à distance actif
- ☐ Zone de décollage dégagée, personnes informées et à distance
- ☐ Observateur présent si vol en immersion

Bonnes pratiques

Ce spot est hors de l'Europe : les règles sont celles du pays. Renseignez-vous auprès de son autorité de l'aviation civile avant de voler ; la bibliothèque Drone-Spot rassemble des notices de plusieurs pays.

- Gardez le drone à vue et volez bas (120 m au plus est la règle la plus répandue).
- Ne survolez pas les personnes, les rassemblements ni les routes.
- Restez loin des aérodromes, des sites militaires et des zones interdites.
- Vérifiez si un enregistrement, une formation ou une autorisation est exigé dans le pays.
- Respectez la vie privée et vérifiez votre assurance.

Résumé non exhaustif : les règles évoluent. Référence : guide de la catégorie ouverte de la DGAC et réglementation du pays.

Liens utiles

Carte des zones UAS autour du spot : https://www.drone-spot.tech/carte-uas.aspx?lat=56.05963&lon=-2.69603
Bibliothèque du télépilote : https://www.drone-spot.tech/bibliotheque

Mes notes de vol

Fiche d'information générée par Drone-Spot à partir des données de la communauté : elle ne remplace ni l'information aéronautique officielle ni la réglementation. Le télépilote reste responsable de son vol.